

Lettre du 14 septembre 2023

### Taux de promotion 2024 IDFO toujours insatisfait

Dans le [BO n°33 du 07-09-2023](#), la note de service du 08-08-2023 relative à l'accès à l'échelon spécial du grade de personnel de direction hors classe et à la Hors Classe du corps des personnels de direction au titre de l'année 2024 arrête les taux de promotion

14 % pour l'accès à la Hors Classe

10% pour l'accès à l'Échelon Spécial

Les arrêtés des tableaux d'avancement seront publiés le vendredi 15 décembre 2023 sur le site ministériel.

IDFO ne se satisfait toujours pas de cette situation et réclame un taux d'accès à la Hors de classe de 30% qui serait un signal fort de reconnaissance pour les Personnels de direction.

*Vous souhaitez nous rejoindre ? Vous pouvez adhérer en suivant ce lien :*

**[ADHÉRER à ID-FO](#)**